

LOUIS HEYTE, RESISTANT.



Mars 1942, Louis Heyte en barque sur le Tenu, devant le château de St Mars de Coutais.

Récit écrit par Hervé Heyte, 70 ans, l'un des neveux de Louis Heyte, d'après le témoignage de son père Henri, de son oncle Georges, des archives familiales (courriers, documents), des ADLA, du SHD Caen, des ouvrages cités en référence dans le texte.

Louis Heyte est né le 11 février 1923 à Rouen(76). Il est le second d'une famille de 3 garçons :

Henri, l'ainé, notre père, né le 14 octobre 1921 à Colombes(92).

Georges, le cadet, né le 29 novembre 1925 à Touques (14).

Leur père, Louis Heyte est de nationalité belge. Sa famille est originaire de Boesinghe dans les Flandres Maritimes (XVI^e siècle). Une branche de celle -ci s'est fixée au début des années 1800 à Warneton dans le Hainaut belge, lieu de naissance de notre grand- père. Lui et ses deux frères, Jules et Jean, ont combattu dans la petite armée belge durant la première guerre mondiale. Notre grand père a été blessé à 2 reprises et gazé. Louis Heyte épousera en 1920, Clotilde Tissier, institutrice, sa marraine de guerre avec laquelle il a correspondu depuis début 1918.

Louis Heyte, père, obtiendra la nationalité française en 1933, ce qui selon les lois de l'époque s'étendra à l'ensemble de la famille, femme et enfants. Ayant suivi une formation de comptable, spécialisée dans les alcools, notre grand-père sera promu à différents postes à responsabilité au sein de la Société de Alcools de l'Ouest puis à la direction de distilleries, sous contrat avec l'Etat, et produisant des alcools de cidre et des alcools viniques.

C'est ainsi, qu'en provenance de Domfront (Orne) , notre grand-père est nommé à la tête de la distillerie de Port Saint Père, proche du bourg de Saint Mars de Coutais et de la gare, sur le bord du Tenu .Il y débute la saison 1937-1938, sa famille le rejoignant en 1938. Celle-ci emménage alors à la Celée, dans une importante maison noble du XVII^e siècle, située dans le centre du bourg de Saint Mars de Coutais.

Les enfants du couple vont suivre leur scolarité dans différents établissements de Nantes :

Henri, l'ainé est inscrit à l'Ecole Pratique Leloup- Bouhier, dans la branche Industrie.

Louis, est inscrit au Lycée Clemenceau en seconde B2 pour l'année scolaire 1938-1939, puis en première B2 pour l'année scolaire 1939-1940. Il y rencontrera Robert Mankel, qui deviendra son ami.

Georges, le frère cadet sera inscrit un peu plus tard à l'Ecole Pratique Leloup- Bouhier, dans la branche Commerce.



La famille Heyte en mai 1942 à la Celée ; nos grands parents, Louis, Henri, Georges.

L'invasion de la Belgique, le 10 mai 1940 par les armées allemandes et l'occupation de la France qui va suivre en mai et début juin 1940 ne peut laisser indifférents les frères Heyte, élevés dans des valeurs nationales. Notre père témoignait en 2001 :

« J'ai vu des soldats français foutre le camp, avec des pièces d'uniforme et le bidon sous le bras, sans arme. Les soldats belges eux aussi refluaient de l'autre côté de la Loire, par contre en ordre, avec le fusil ficelé sur leur vélo .Pour un jeune c'était bien triste ».

La famille entend l'appel du 18 juin à la Celée.

La décision est prise en accord avec leurs parents :

Les frères décident de rejoindre l'Angleterre pour combattre, en passant par le sud. Georges qui a 15 ans reste à Saint Mars, Louis qui a 17 ans et Henri qui a 19 ans vont prendre la route .Ils seront accompagnés d'un employé de la distillerie, Francis Penne, désirant lui aussi trouver un embarquement .Notre grand-père les fait monter avec leur vélo et les bagages dans un camion de la SAO qui part pour la distillerie d'Orignolles (Charentes Maritimes) et dont il est aussi le directeur. Notre grand père reste à Port Saint Père, le temps de vider les cuves d'alcool pour les rejoindre ensuite. D'Orignolles, le 20 juin, les 3 jeunes hommes prennent la route avec comme simple bagage une valise et une couverture, ficelées sur leur vélo. Ils ont pour intention d'atteindre Bordeaux pour s'y embarquer avec le gouvernement et son administration. Peine perdue, les G.M.R les en empêchent en bloquant les accès au port. Les 3 cyclistes, le 22 juin, décident alors de descendre au plus vite vers l'Espagne en passant par Saint Jean de Luz pour tenter de franchir la frontière à Port Bidassoa. Là, ils en sont empêchés par la gendarmerie qui les refoule sans ménagement. De retour à Bayonne, les jeunes hommes apprennent que selon les clauses de l'Armistice, nouvellement signé, plus aucun embarquement de peut avoir lieu. Ayant été informés que des troupes Polonaises, pouvaient encore rejoindre des bateaux dans la baie de Saint Jean de Luz, ils se rendent sur les quais de ce port, s'équipent en soldat polonais grâce aux nombreux effets laissés sur place par ces troupes avant leur départ. Louis reconnaît parmi les candidats à l'embarquement, André Mankel, le frère de Robert son copain de Lycée.

S'ensuit une longue attente en compagnie de soldats polonais parlant français et qui leur apprennent quelques mots de cette langue. Alors qu'ils arrivent au niveau des navettes, les gendarmes français les informent que les bateaux au mouillage sont pleins et qu'en conséquence il n'y a aura plus d'embarquement.

Voulant éviter d'être pris dans la future Zone Occupée, les jeunes gens décident alors de prendre la direction de Port Vendres (Pyrénées Orientales), pour rejoindre l'Algérie. Toujours à vélo, ils effectuent une dernière tentative pour atteindre l'Espagne en remontant la vallée de la Nive. Peine perdue, les gendarmes sont postés en haut du col et les en empêchent. Le trio traverse donc les Pyrénées par étapes de 80 à 100 km, et atteignent Port Vendres le dimanche 30 juin. Pour subsister et se loger, notre père, Louis, leur ami vont exercer le métier de docker. André Mankel va les rejoindre peu de temps après, ayant échoué à acheter un bateau au départ de Marseille pour se rendre en Algérie. Le petit port de Port Vendres va devenir le point de départ de nombreuses autres tentatives d'évasion vers l'Espagne ou l'Algérie.

Les jeunes hommes accompagnent les caravanes de mulets qui passent régulièrement la frontière espagnole.

Lors de l'un de ces passages, ils arrivent à se rendre à Figueras où le consul des Etats Unis leur remet de l'argent pour continuer leur trajet vers Barcelone. Rendus sur place, devant les ambassades anglaises et américaines les carabineros les empêchent de pénétrer à l'intérieur. C'est à nouveau le retour à Port Vendres.

Ils opèrent une nouvelle tentative au départ de l'ambassade du Luxembourg en Espagne en pensant bénéficier du fait qu'André Mankel est lui-même de nationalité luxembourgeoise, sans succès non plus .

Les jeunes gens essaient une autre fois de s'emparer de la vedette des Douanes sans surveillance, mais le risque d'être mitraillés par les sentinelles du fort Béard les fait reculer au dernier moment.

De Port Vendres, notre père avait écrit à la distillerie Afrika à Alger. Entre distillateurs, notre grand-père avait des relations avec les succursales en France de cette distillerie. Cette distillerie avait accepté d'embaucher les 2 frères. Lorsque Henri et Louis montent sur le paquebot la Ville d'Oran, les emmenant de Port Vendres à Alger, ils sont refoulés une nouvelle fois, malgré les sauf conduits établis par la préfecture, le 15 juillet 1940, attestant qu'ils se rendent en qualité de chimiste à cette distillerie. On leur dit que les jeunes gens de leur âge n'ont plus l'autorisation de quitter le territoire, c'était une mesure générale. Notre père se souvenait qu'il avait déjà dit au revoir à tous ses copainsdéçu .

Octobre 1940, notre père est embauché dans l'Ariège comme soudeur, il y restera jusqu'à son départ pour les Chantiers de Jeunesse, en mars 1942. Il rejoindra le réseau de résistance nantais en mars 1943.

Louis, Francis et André demeurent à Port Vendres et poursuivent leurs tentatives d'embarquement, les conditions de vie deviennent de plus en plus difficiles et les opportunités deviennent de plus en plus rares.



Port Vendres été 1940, Louis et André Mankel, entourant les parents Estella et leur fille .Ce couple de boulangers les hébergeait

Louis et André remontent en Zone Occupée en novembre ou décembre 1941. Début 1942, Louis habite à Nantes ,16 rue du Maine. Il occupe semble-t- il un poste de permanent à la Défense Passive, dans un groupe situé proche de la Place Viarmes, pas très éloignée de son domicile ¹

Il rejoint alors le réseau de résistance de son copain Robert Mankel, il s'agit de Cohors-Asturies, sous le pseudo de Huron.

Ce réseau faisait partie du réseau Libé Nord dépendant de l'Armée Secrète ². Le responsable nantais en était le capitaine Vailhen. L'une des missions du réseau était de faire transiter des aviateurs alliés, abattus au dessus de la France et de l'Italie et ensuite de les diriger vers la Bretagne pour être embarqués clandestinement pour l'Angleterre .Les autres tâches dévolues à ce réseau concernaient le renseignement, principalement orienté sur les défenses côtières et les ports, les mouvements de troupes, le numéro des régiments , et la lutte contre le STO en informant à l'avance les intéressés de leur convocation.

En septembre 1943, lors des bombardements de Nantes, Louis sauve des décombres une jeune femme, qui lui confie sa bague pensant ne pas survivre. Louis passe la bague à son doigt, mais n'arrive plus à l'enlever lorsqu'il s'agit de la restituer à la jeune personne, heureusement sauvée des décombres.

Quelques temps après nos grands-parents reçoivent une lettre de Mme de Bellaing, mère de la jeune femme.

Port Terrasse , Croix de Vie ,Vendée , le 21 octobre

Madame, Le 16 septembre, nous nous trouvions à Nantes au 1er bombardement, moi et ma fille .Cette dernière a été ensevelie sous les décombres pendant 4 heures; c'est grâce au courage dévouement de Monsieur votre fils qu'elle en est sortie sans être gravement blessée , heureusement !Nous lui en avons une très grande reconnaissance, du reste ma fille lui a écrit quelques jours après, d'autant plus que craignant de perdre sa chevalière, elle la lui avait confié et quand votre fils, après le sauvetage a voulu lui remettre, il lui a été impossible de la sortir de son doigt .Il craignait d'être obligé de la faire scier et devait nous la renvoyer .Ne recevant rien, nous souhaitons qu'il ne soit rien arrivé à votre fils lors des 2° et 3° bombardement du 23.Les sauveteurs sont tellement exposés dans leur dure et pénible tâche .Ils sont vraiment admirables .Si votre fil a déposé la chevalière chez vous , veuillez être assez aimable pour nous la faire parvenir dès que vous le pourrez , en valeur déclarée , vous me direz de combien je vous serai redevable .Veuillez croire, Madame, à mes sentiments distingués et très reconnaissant envers Monsieur votre fils .

signé: Mme ???? De Bellaing.

A la main, sans doute écriture de Grand-mère :répondu le vendredi 27 Valeur déclarée 2000F

¹ Lors des interrogatoires de la Gestapo Georges indique que Louis est assureur, sans doute pour justifier des déplacements à l'extérieur de Nantes, profession qui figurera sur la fiche d'entrée de Louis à Mauthausen.

² L'Armée Secrète était divisée en deux parties : la partie armée qui correspondait aux maquis constitués (Saint Marcel , Vercors) et la partie exfiltration des aviateurs et renseignements.

De notre oncle, Louis nous savons de son caractère, peu de choses, transmises par nos parents.

C'était un grand gaillard d'1.m83, costaud. Suffisamment sportif, pour traverser la France en vélo avec son frère Henri ³. Peut être pas suffisamment enclin à continuer ses études. Un peu dépensier, un peu provocateur et un peu taquin, selon le témoignage de notre mère.

Il était un grand admirateur de la jeune actrice américaine Shirley Temple. Louis était certainement idéaliste de droite, il avait tenté de s'engager pour aller défendre la Finlande en 1939, à 17 ans. Frondeur et un peu casse cou. Notre père disait avoir vu Louis, habillé en officier allemand, parlant allemand, faisant illusion auprès de gendarmes français gardant les passages de sécurité .Il était très protecteur pour son petit frère Georges.

Les forces alliées intensifiant leurs bombardements sur l'Europe occupée, les pertes en équipage augmentaient, il était donc très important pour les alliés de rapatrier le plus grand nombre d'aviateurs qui avaient pu s'échapper de leurs avions, soit en sautant soit après un atterrissage de fortune. Le réseau Cohors-Asturies de Nantes était un des maillons de la chaîne qui permettait de les reconduire au large des côtes bretonnes pour être pris en charge ensuite par des sous marins ou autres unités de surface alliées. Cette filière, majoritairement constituée d'aviateurs provenant d'Italie, passait par St Mars de Coutais.

Naturellement avec l'accord de nos grands-parents , Louis , Georges et notre père vont faire séjourner à plusieurs reprises ces aviateurs alliés sur Saint Mars⁴. Parmi les personnes en transit pour un jour ou deux, et qui étaient dispatchées ensuite, figuraient aussi des français en fuite ou des gens du réseau, de la région . Les aviateurs étaient accueillis également chez le Capitaine Vailhen , chef du Groupe . Lorsque les aviateurs étaient cachés, ils l'étaient soit à la Celée qui était une grande bâtisse, soit dans la distillerie à côté de la gare de Port Saint Père.

Dans la Celée, ils disposaient de deux pièces situées au rez-de-chaussée, à côté de la cuisine et de la salle à manger. Les fenêtres étaient munies de persiennes, ce qui leur permettait de voir les allées et venues dans la cour d'entrée et donc en cas de danger de s'enfuir par le jardin de derrière, traverser la Charmille et prendre une barque pour aller dans les locaux de la distillerie. Les mouvements de personnes devaient se faire discrètement, peut être pas suffisamment car, un jour, la buraliste s'est inquiétée de savoir qui fréquentait la Celée lorsque des résistants venaient rendre visite aux aviateurs. Notre père et Louis lui dirent alors que c'était des copains. Il fallait faire d'autant plus attention que la cure se trouvait en mitoyenneté avec la Celée et que l'officiant était un fervent sympathisant de Pétain.

³ Physique qui lui a certainement valu plus tard, malgré les conditions de dénutrition de la déportation, d'être muté de Mauthausen vers un autre camp de travail à Linz en juillet 1944.

⁴ Papa précisait en 2001 que les aviateurs logeaient d'abord à la Celée et que parfois ils se rendaient en barque à la distillerie en passant par la Charmille .Cela devait se faire de nuit, car le risque d'être vu était grand

Dans la distillerie , certes les locaux étaient plus importants, mais la vigilance devait régner car le café Hôtel Restaurant de la Gare se trouvait être le bâtiment juste à côté des bureaux de l'usine et de nombreuses personnes s'y arrêtaient chaque jour .Sans doute, c'est pour cela que les aviateurs étaient cachés dans des locaux plus éloignés⁵ , proche du Tenu (et des barques pour fuir).

Nous pouvons imaginer la difficulté que représentait le ravitaillement de ces hommes, ravitaillement dont il fallait nécessairement diversifier les sources pour ne pas éveiller les soupçons. Cette tâche considérable incombait à notre grand-mère qui s'en acquittait au mieux, mettant souvent à contribution notre oncle Georges et son vélo. Le financement du ravitaillement des aviateurs se faisait sur les fonds des trois frères Heyte, de nos grands-parents .Notre père se souvenait qu'ils avaient bon appétit.

A partir d'août 1943, les aviateurs qui provenaient d'Italie, étaient de plusieurs nationalités: anglais, canadiens, polonais , français , américains. Notre grand-mère n'aimait pas ces derniers du fait des dégâts qu'ils avaient commis sur Nantes en septembre 1943 et s'efforçait de ne pas les garder trop longtemps. Notre père se souvenait qu'il avait été chercher des aviateurs américains à la gare de Nantes le 2^e jour des bombardements de Nantes (le 23 septembre 1943) par les bombardiers US. Lors de leur traversée de la ville, sous couvert d'une ambulance, lui et Louis leurs avaient montré les dégâts occasionnés principalement sur la population civile et les habitations. Les Anglais et les Canadiens restaient parfois 2 à 3 mois. L'un des Canadiens qui était resté un certain temps à Saint Mars a été emmené en voiture, puis en ambulance de la Défense Passive, à Nantes. Notre père était envoyé en éclaireur en vélo, l'ambulance restant à portée de vue. La personne indiquait alors si un problème se présentait devant lui .Les aviateurs étaient convoyés en train à Pont Labbé par des membres du réseau Cohors-Asturies .Là, une pharmacienne les prenaient en charge, pour les faire embarquer sur un bateau de pêche français (qui ne faisait que cela) et qui avait rendez vous au large avec des sous marins anglais. Une fois, le sous marin n'est pas venu et les aviateurs sont restés bloqués plusieurs semaines. Les comptes-rendus papiers et les plans relevés transitaient également par cette filière. Henri, notre père, disposait d'une carte d'identité de résident à Pont Labbé pour pouvoir emmener les aviateurs à cette destination. Son responsable direct, Guenec, l'a envoyé une autre fois sur la côte relever sur une carte au 25 000^e les implantations des blockhaus. Louis, titulaire de plusieurs cartes d'identité, circulait, avec son statut d'agent d'assurance, en France et en Belgique pour obtenir des renseignements sur les mouvements des ports et des sous- marins.

Par les archives familiales, ainsi que les déclarations en gendarmerie faites juste après la fin des hostilités, nous savons qu'au moins 5 aviateurs ont séjourné à Saint Mars de Coutais et à la distillerie de Port Saint Père : 3 anglais, 1 canadien et 1 américain

⁵ Il existait un bâtiment plus bas, accolé au bâtiment principal et qui donnait directement sur les anciens quais de déchargement.



Sur la photo avec notre grand-mère au centre, prise en septembre ou octobre 1943 à la Celée, figurent 2 aviateurs qui avaient été réceptionnés le 17 septembre, le jour d'après le 1^o bombardement de Nantes. Il s'agit de :

-Jim Adams (GB), ingénieur mécanicien, 57 Monkea Road Penge SE 20 London (à droite), est indiqué (Harry Thomas),

-Harolde Lorane Nielsen (GB)⁶ , ingénieur radio ,66, Hashwell Av, West Hartle Pool ,C , Durham England (à gauche)

Les deux aviateurs avaient été abattus au dessus de l'Italie, ils sont restés 2 mois à St Mars et ont été convoyés ensuite par le réseau jusqu'à Pont Labbé.

C'est sans doute Louis qui a pris la photo des deux aviateurs sur le pas de porte de la Celée. Les costumes sont un peu étriqués. A y penser, quels risques, Louis et sa famille prenaient en immortalisant ces instants

⁶ Nielsen est revenu survoler Nantes après la guerre .Nielsen et Adams sont revenus dans les années 1952, 1953 rendre visite à nos grands-parents ,à nos parents et à Vailhen .

Le réseau faisait aussi du renseignement qu'il transmettait par radio à Londres. Notre père nous disait : l'une des recherches de renseignement demandée par l'Armée Secrète, dont dépendait le réseau, portait sur les sous marins basés à Saint Nazaire et à Nantes et éventuellement sur la prise de photo. La résistance recevait du café et des denrées rares des Anglais, certainement acheminés par bateau, difficile d'en donner l'origine, les réseaux étaient très cloisonnés. Ces denrées étaient destinées à être échangées avec les maîtres ou premiers maîtres chargés de la maintenance des sous marins allemands. Le bon moyen consistait à leur promettre du café et de ne pas leur donner jusqu'à ce qu'il soit réclamé par l'équipage du sous marin qui disait en avoir besoin car il partait le lendemain. L'échange se faisait toujours jusqu'à obtenir l'information du départ. Le nom des sous marins n'était pas connu, seul un code chiffré était utilisé par les allemands; information qui était communiquée par radio. En 1943, la résistance observait et notait la présence de sous marins allemands à Nantes pour réparation aux chantiers navals. La capacité de la base de St Nazaire étant de 28 sous marins, lorsque celle-ci était dépassée des unités venaient donc en réparation à Nantes. Des torpilleurs et des remorqueurs faisaient également souvent escale dans le port de Nantes. Il y avait beaucoup de marins allemands en uniforme à proximité des chantiers des sous marins. Par provocation, les femmes françaises coupaient, dans le tramway, les rubans des coiffes de ces marins. Les sorties ont été ensuite supprimées.

Dans le fonctionnement du groupe, les renseignements acquis étaient rapportés uniquement à son responsable direct, il n'y avait pas d'écrits et de photos. Les membres se retrouvaient lors des parachutages sans se connaître, il n'y avait pas de discussion, pas de communication, chacun faisait son travail : transporter les containers parachutés (poids 50kg) et camoufler au plus vite les parachutes car les allemands surveillaient les marais de St Mars depuis le moulin de Saint Léger des Vignes. Notre père continuait en témoignant : *« On recevait un jour un ordre, ils arrivaient au fil de l'eau. On partait en vélo, on retrouvait d'autres résistants, parfois 20 personnes. Nous savions ce que l'on avait à faire. Parfois nous cachions les matériels (issus du parachutage ?) pour revenir s'en occuper le lendemain.....j'ai participé à des parachutages à Nort sur Erdre. Le groupe disposait de moyens de transport ».*

Fin 1943, le groupe des frères Heyte est chargé de repérer le dispositif mis en place par les allemands dans la forêt de Briord. Afin de détourner les bombardements alliés des pistes de Château-Bougon, situées à 10 km à l'Est, les allemands avaient créé une fausse piste d'atterrissage en disposant et allumant des projecteurs dans les arbres.

Autre action de la résistance: la publication de journaux clandestins destinés à contrecarrer la propagande des journaux contrôlés par l'occupant :

Dans le livre *La Guerre en Bretagne*⁷, il est indiqué que Louis, Georges et Jacques Vaillhen fondent en début 1943 le journal clandestin « La Lanterne », feuille de 2 pages. Ce journal était tiré au duplicateur ronéo à 150,200, parfois 500 exemplaires. Un exemplaire était d'ailleurs adressé sous enveloppe à la kommandantur, et à la gestapo. Les stencils, le papier étaient récupérés par un Luxembourgeois chez les allemands (sans nul doute Robert Mankel à la kommandantur de Châteaubriant de par sa fonction d'interprète), 10 numéros paraîtront. Les bombardements de septembre 1943 vont en interrompre la publication.

⁷ **La Guerre En Bretagne**, deux tomes ,1947 , 1948 aux éditions :Aux Portes du Large . A Perraud-Charmantier

Une vague d'arrestation due à l'infiltration des réseaux, oblige à transporter la ronéo chez plusieurs personnes et elle sera déposée en dernier, en décembre, chez Georges, 9 rue du Maine ⁸

En cas d'arrestation, les membres avaient pour instruction de ne pas parler pendant 48 heures le temps pour les autres membres de s'échapper.

En fin 1943, la résistance accueille beaucoup nouveaux arrivants ⁹ et les instances n'étaient pas forcément très regardantes, ce qui a facilité les infiltrations des réseaux déjà en place . C'est hélas le cas pour celui Cohors-Asturies qui est frappé de plein fouet par une vague d'arrestation fin 1943, opérée conjointement par la gestapo et ses informateurs français.

Depuis cette date, Louis se sait recherché. Il est prévenu de l'imminence de son arrestation le 16 janvier 1944.

Le mercredi 19 janvier, il dîne et dort chez le responsable de réseau à Nantes, le capitaine Vaillhen, 55 rue de Coulmiers afin d'être plus près de la gare d'Orléans. Le jeudi 20 janvier, Louis prend le train pour Quimper afin de rejoindre un groupe d'aviateurs américains qui attend pour être convoyé clandestinement à destination de l'Angleterre. Louis rejoint le groupe mais décide de revenir sur Quimper pour aller à Brest voir une personne importante. A son retour à Quimper il apprend que le bateau a été coulé, et repart donc sur Nantes dans la nuit, toujours avec la ferme intention de passer en Angleterre.

Le vendredi 21 janvier à 2 heures du matin, Georges, le frère cadet, est arrêté à son domicile nantais, 9, rue du Maine, par la gestapo accompagnée d'un policier français. Il ne peut s'échapper la fenêtre donnant sur le jardin étant condamnée. Rapidement, les policiers allemands trouvent dans sa chambre une ronéo, une machine à écrire, des stencils, des épreuves manquées, des brouillons. Ils ne trouvent pas les épreuves ronéotypées des ordres du responsable de groupe, le capitaine Gonin, dit Gavroche¹⁰. Ces documents sont cachés sous la bibliothèque. Georges aura le temps de faire disparaître le document original dans les toilettes de la gestapo.

Lorsque Louis se rend, chez lui, rue du Maine, le vendredi 21 janvier dans la matinée, il apprend l'arrestation de Georges avant d'arriver à la chambre de son frère. Il est informé que les italiennes habitant en face de chez Georges, chez un certain Juge¹¹, les avaient vendus tous les deux en donnant leurs jours de visite. Il court prévenir Paris (dit Bordeaux) membre de son réseau, rue Bel Air, siège du ravitaillement du groupe, puis file chez Jacques Vaillhen, pour l'en informer également. Louis décide alors de rejoindre André Mankel qui, lui aussi recherché par la gestapo, se trouve réfugié chez Auguste Beillevaire, fermier, près de Chéméré. Pour cela il passe chez Henri Guennec, à Sainte Pazanne. Louis, sachant qu'Henri, son frère, venait en week-end à Saint Mars et qu'il arrivait samedi matin à la gare d'Orléans, demande à Mme Guennec de le prévenir à la descente du train de l'arrestation

⁸ Dans une lettre de février 1946 retrouvée dans les papiers de Georges, un certain Marcel Bouchet dit «C'est également moi qui lui (Louis) avait remis une machine à photocopier chez ???Mme Opiol , 9 rue du Maine , pour les besoins de service . »

⁹ En septembre 1943, notre père est chargé de faire du recrutement car le débarquement approche.

¹⁰ C'est une circulaire concernant les brassards, les musettes de provisions et de munitions

¹¹ Peut être le même « Juge » qui fournissait Louis en faux papiers grâce ses entrées à la préfecture .Rôle ambigu, ami de Louis , propriétaire des logements de Louis et Georges , fréquentant les allemands .

de leur frère Georges.¹² Louis passe la nuit chez les Guennec, il ne prend pas le risque de repasser par St Mars.

Le dimanche 23 janvier Louis cherche à faire prévenir la famille à Saint Mars.

.Témoignage de notre tante Madeleine.

« Quelques jours après(en fait le dimanche 23 janvier) un homme d'une cinquantaine d'année est venu se présenter au domicile de Maman (Tante) et demander Josette (notre mère)afin qu'elle suive cette personne à St Pazanne .Tante dit non, pas question, en plus elle est mineure, c'est moi qui décide .Je dis moi je peux et je suis cette personne en vélo à 15h après les vèpres .Rendus à St Pazanne , on tourne sur la gauche dans le village et arrive dans une petite cour¹³ .La personne me fait entrer. Je reconnais Louis dans la pièce. Le gars dit à Louis « je t'en ai ramené une au moins » .J'ai été fortement dépitée en entendant cela .Louis me dit que Georges a été arrêté et qu'il fallait prévenir Papa lors de son arrivée à la Gare de Nantes pour qu'il reparte (??déjà arrivé.) .Louis me dit d'en informer Maman, mais surtout pas les Grands Parents (en fait notre grand-mère était seule) craignant qu'elle se déplace sur St Pazanne . Louis regardant sa montre (je m'en souviens bien) me dit qu'il est temps de reprendre la route. La personne qui m'a accompagnée, avait un pistolet sur lui. Cette personne me dit de porter un foulard sur ses cheveux car ma chevelure rousse pourrait être remarquée lors de mon arrivée et départ de Ste Pazanne .Je suis repartie seule sur la petite route d'Ardennes, sans lumière et j'ai eu la peur de sa vie .Pleine lune, les ombres se détachaient, il y avait des bruits suspects. Je m'attendais à entendre Halt !!! et tomber sur des soldats »

Henri Guennec ne se sachant pas menacé, insiste pour que Louis passe la nuit du dimanche soir à son domicile¹⁴ avant qu'il aille rejoindre André Mankel à Chéméré.

Le lundi 24 janvier, tôt le matin, la gendarmerie allemande investit le domicile des Guennec. Les allemands appréhendent Louis dans son sommeil, pensant qu'il s'agit de Henri Guennec.¹⁵

Ils trouvent dans ses effets 165 000 F, un revolver allemand sous l'oreiller, une fausse carte d'identité au nom de Baron, et d'autres cartes d'identité à son nom mais domiciliées en zone côtière (ce qui lui permettait de circuler dans ces lieux sans laisser passer).

Site du témoignage de notre tante Madeleine :

« Le lendemain, en allant aider Paul Jaunatre, celui-ci me dit qu'il y a eu une descente à St Pazanne, et que des résistants ont été arrêtés .En fait, Louis en faisait partie, dormant chez Guennec avec son pistolet sous l'oreiller, il n'a rien entendu .Cette arrestation a fait l'objet d'une autre dénonciation¹⁶ .Je

¹² Elle réussira à le faire, devançant la gestapo qui attendait notre père dans le hall de gare. Celui-ci réussit de justesse à reprendre un train à destination de Bordeaux, échappant ainsi à la police allemande. Recherché, il rejoindra le maquis en Dordogne, et participera dans la 1^o Armée à l'attaque de la poche de Royan et aux combats de l'Ile d'Oléron

¹³ Maison située 5 rue de l'Hôtel de Ville ou du Ballon.

¹⁴ Henri Guennec était responsable de bureau de St Pazanne de la Société Nantaise d'Eclairage et de Force par l'Electricité, rue de la gare.

¹⁵ Les Guennec ont été déportés et sont revenus de leurs camps. Henri Guennec avait repris contact avec notre père dans les années 1950.

¹⁶ Les allemands étaient venus arrêter Henri Guennec et sont tombés par hasard sur Louis, ce qui étaye la thèse de notre tante, celle d'une autre dénonciation. Recoupée par le témoignage de notre père qui me disait en 2001 « qu'il pensait que c'était un douanier de Couéron qui avait dénoncé le réseau, on s'en doutait quand même. Celui ci avait disparu. On l'a recherché après guerre pour lui faire sa fête. Pas retrouvé. Ou bien il est mort, ou il a été exécuté d'un autre côté. Il a pas du nous dénoncer tout seul, nous étions en relation avec un réseau plus ou moins communiste qui camouflait des armes à la centrale de Chantenay. On a transporté des armes pour ces

pense que Louis était venu se réfugier chez Guennec ne voulant pas retourner à son appartement son copain étant le propriétaire des deux logements.

Après avoir du apprendre l'arrestation de Georges, le samedi dans la nuit par téléphone ou le dimanche matin, notre grand-mère apprend celle de Louis le lundi matin, certainement par Madeleine. Nous imaginons à cet instant le désespoir de notre grand-mère, seule, face à ces terribles nouvelles. Elle comprend que la gestapo peut venir enquêter à la Celée et détruit tous les documents compromettants, papiers laissés par Georges et Louis, 4 ou 5 fausses cartes et le journal de bord que notre père avait rapporté de zone libre. Notre grand-mère a du téléphoner à son époux, à Orignolles, l'horrible nouvelle de l'arrestation de Louis. Notre grand père, informé par son fils Henri de l'arrestation de Georges, et ensuite de celle de Louis, remonte le mardi 25 janvier en train à Nantes. N'ayant plus de correspondance pour Port St Père il est venu à pied à St Mars sous une pluie battante. Par précaution, pour savoir si la Celée était surveillée, il s'est arrêté et a frappé chez Tante et Parrain pour se renseigner. Avec l'abbé Le Parou, vicaire de la paroisse, notre grand père termine de brûler les pièces compromettantes.

Georges et Louis sont interrogés dans les locaux de la gestapo, 1, avenue Foch et incarcérés à la prison Lafayette à Nantes. Les transferts se font en automobile

Le mercredi 26 janvier, Georges et Louis sont interrogés exceptionnellement dans un local au rez-de-chaussée de la prison, près du greffe. Notre grand père qui attend devant, peut faire signe à ses enfants.

Témoignage de Georges¹⁷ :

« Surprise ! Je vois Papa à la porte, derrière la grille (la fenêtre donnant sur la cour ouverte) . Papa nous a aperçus, il nous fait signe ! Je réponds tout en guettant « notre » allemand qui pour l'instant parle à Louis . Mon pied avance doucement vers le sien, il comprend mon signal sans doute (après la séance en remontant les escaliers, il me dira avoir vu Papa également). Puissant réconfort, Papa est là ! Venu de Bordeaux , malgré sa distillerie en pleine marche , et le risque de se faire « pincer » aussi .

Le mercredi 2 février, vers 8 heures, Georges est interrogé une dernière fois à la gestapo¹⁸, pour cela il est transféré en voiture au départ de la prison Lafayette. Notre grand-mère et notre Tante Madeleine sont là.

Témoignage de Georges :

« On vient me chercher . Menottes dans le dos, ça, c'est pour la gestapo . Cela sera mon 3° voyage¹⁹ . Une auto attend . Nous sommes deux et deux « civils » nous emmènent . Un cri « Mon Fils ! » . Ça y est, pauvre Maman, elle est là, le long de la grille, avec Madeleine. Pauvre petite mère. Tu pleures et tu ne peux même pas m'embrasser, « ils » m'ont jeté dans l'auto, ça ne fait rien, je passe tout contre toi, une glace nous sépare et quelques centimètres nous séparent . Je ne puis qu'essayer de sourire et « Tout va bien ! » si banal et si léger ! Ne pas s'inquiéter, .. tout va bien . Dernière parole pour longtemps.

gens là et d'autres . Ce dépôt a été pris dans les mêmes conditions que notre réseau . » Aux ADLA il est fait mention d'un certain Laurenceau qui aurait dénoncé le réseau puis collaboré avec la gestapo.

¹⁷ Notre oncle Georges, de retour de déportation, a rédigé un témoignage émouvant sur son interrogatoire et sa déportation ainsi que sur ses contacts avec son frère Louis.

¹⁸ André Mankel dans un courrier à notre père témoigne que sa compagne Simone a vu en février 44, Louis dans les rues de Nantes, suivi par une voiture (de la gestapo) dont les occupants étaient prêts à saisir toute personne venant à sa rencontre.

¹⁹ 1° voyage le 21 janvier, 2° voyage le 24 janvier ;

Ca fait rien, j'ai plus de courage pour aller « là-bas ».

Nous disposons du témoignage de notre tante Madeleine pour cette même terrible scène.

« Je suis allée à la prison de Nantes voir Georges et Louis à plusieurs reprises .Une fois ,en faisant la queue, une information, « écarter vous, une personne est emmenée au tribunal » (en fait à la gestapo).C'était Georges, les menottes dans le dos .Grand -mère a pu crier « Mon petit Georges », mais pas l'approcher, il est passé dans une voiture doucement .Presque 70 ans après je notais une émotion très forte chez notre tante à ce moment du récit .

Suite de son témoignage

*« Je plaignais Madame Heyte (Grand-mère)et l'ai vu souffrir de l'arrestation de ses deux fils »
« Pas vu Louis. L'administration a fait passer aux Grands Parents la bague de Louis et ses effets personnels. On leurs avait dit de regarder les messages dans les poignées de chemise, messages d'aide ou de demande de nourriture .Je ne me souviens pas si c'était le cas et si c'est arrivé après le départ en déportation »*

Louis et Georges peuvent recevoir des colis, les premiers seront reçus le mercredi 2 février sans doute apportés par notre grand-mère et Madeleine lorsqu'elles faisaient la queue.

Le jeudi 3 février, Georges fait passer un message à ses parents par l'intermédiaire d'un jeune couvreur, oeuvrant dans la prison. Certainement pour leur dire de faire disparaître tous les papiers laissés par eux deux à St Mars.

Le mercredi 9 février, nouveaux colis, envoi de linge en retour.

Le mercredi 16 février, colis très volumineux, contenant des affaires chaudes. « *Paré pour la Bochie* » note Georges dans son témoignage.

Jeudi 17 février départ pour Compiègne .Lors de leur passage à Angers, Jacques Vailhen, libéré, réussit à les voir en se faisant passer pour un vendeur de bière à côté de leur wagon

Samedi 19 février arrivée au camp de Royallieu, au nord de Compiègne.

Les internés peuvent recevoir des colis, Louis et Georges en recevront à plusieurs reprises. Les Estella, boulangers de Port Vendres, leur envoient des oranges. Le linge sale peut être renvoyé à sa famille .Ce sera le cas pour une veste dans les épaulettes de laquelle Georges dissimulera son carnet Jiciste contenant le détail jour après jour de son arrestation et de son emprisonnement avec Louis. C'est ce carnet qui, lors de son retour de déportation, servira à Georges pour écrire les cahiers que nous avons retrouvés.

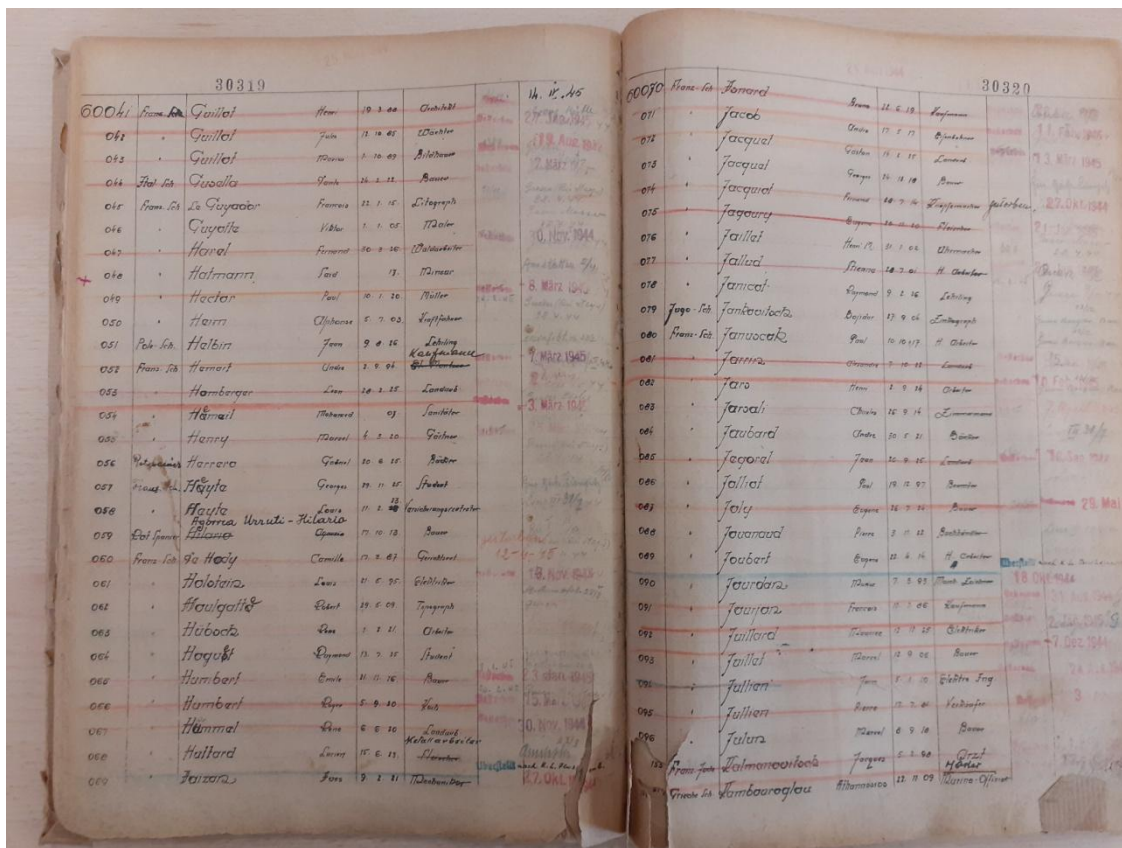
.

Les conditions de voyage et d'internement à Royallieu sont dures, mais rien en comparaison de ce qu'ils vont vivre.

Mercredi 22 mars, départ pour la déportation .Tôt le matin , traversant la ville de Compiègne, Georges et Louis tentent de faire passer, au peu de témoins, des messages pour leurs parents . Deux parviendront, les deux mêmes textes qui, entre autre, recommandent « de prendre le papier d'emballage sous la bibliothèque »en fait il s'agit des fameux ordres du Capitaine Gonin. Les déportés vont voyager dans des conditions horribles, préfigurant ce qu'ils vont subir pendant de long mois en Allemagne comme déportés politiques.

Samedi 25 mars, arrivée à la gare de Mauthausen. Montée à pieds dans la neige pour l'Enfer. Louis et Georges parviennent le plus souvent possible à rester ensemble.

Juillet 1944. Louis est envoyé à Linz, 25 km plus au sud, dans un camp de travail, une des annexes de Mauthausen, le camp Linz 3, travaillant pour les usines Goering



Document unique et plein d'émotion pour notre famille : le livre original d'entrée et d'enregistrement des déportés arrivant à Mauthausen avec attribution du numéro de matricule. Les noms et prénoms de nos oncles figurent au milieu de la page de gauche. Au moment de la libération du camp, un déporté français a eu la présence d'esprit de se saisir de ce document en 3 tomes et plus tard de le déposer au SHD de Caen

056	M. H. HERRERO	Gabriel	20. 6. 25.	Bäcker	
057	Fraus. H. HAYTA	Georges	29. 11. 25.	Student	
058	" HAYTA	Louis	11. 2. 23.	Versicherungsvertreter	
059	Bot. Spanier HILARIO	Alfonso	17. 10. 13.	Bauer	gestohlen

Matricule 60057 , Georges exerce la profession d'étudiant

Matricule 60058, Louis exerce la profession de représentant en assurance

Mauthausen est un camp d'extermination par le travail, plusieurs des membres du réseau Cohors- Asturias vont y trouver la mort, c'est le cas des frères Van Pee et de Massuyeau.

La durée moyenne de vie des déportés est de six mois.

Le 4 mai 1945, signature de la capitulation partielle des armées allemandes à Lunebourg par l'Amiral Dönitz, nouveau chancelier du Reich.

Le 5 mai, le camp de Mauthausen et la région de Linz sont libérés par les Américains. Georges et Louis sont vivants.

Georges écrit le 11 mai :

Biens chers parents, Enfin, après une si longue attente, je puis vous dire que je suis en bonne santé; j'espère que Louis peut aussi vous écrire, je sais qu'au commencement d'Avril il était en bonne santé à Linz, à 30 Kms d'ici environ. Ce fut dur, petite mère, très dur, pour ne pas dire épouvantable. Enfin, c'est Fini. Remercions le Bon Dieu de nos souffrances, parce qu'elles n'auront pas été inutiles. Et Henri ? Il est soldat ! Il se bat pour nous ! Hurrah ! Vive la France et vive de Gaulle (ici dessin Croix de Lorraine) ! Embrassez bien fort tout le monde pour moi. Ne pas oublier Jack et le capitaine. Allons ! Attendons le Retour ! A bientôt, très bientôt (en 1946) (Hum !) Baisers et re-baisers. Votre Georges (Matricule 60057)(Fini !!!)

Louis écrit le 13 ou 14 mai ²⁰

Le 5 cérémonie du Bunker. Délivrance ! mais dans quelles conditions pour moi.

Le 6 restons au camp. Bruits contradictoires. Enfin il se précise que nous partons dans un hôpital avec des sœurs, ordres américains ?

Plus de doute la moitié du revier part. Je n'ai rien mangé, j'ai une fièvre de cheval etc etc Tout pour me faire goûter les joies de la libération.

Le 7. Matinée Revier, puis je me décide à aller au car, après un étouffement terrible, j'arrive à monter, nous arrivons dans un grand hôpital, de sœurs, des draps. Le paradis. Douche froide quand même et tout ce qui s'en(illisible).

*Pas de soins. Mauvaise nuit. Le 8 après petit déjeuner on nous apprend la capitulation, avec quelques précisions. Je bois un peu de schnaps, ça réveille ! On mange peu, pas de soins, mauvaise nuit encore. Le 9 réveil habituel, à ma surprise bon repas (crêpes ! betteraves !) On m'annonce un re-départ d'après moult alertes; visite, américains, Croix rouge allemande dans un hôpital **Français Gaulliste** (écrit en gras)Et des copains partent le soir donc c'est vrai !*

*Le 10 Ascension. La guerre de 40 ! Nous voyons pour la première fois un prêtre **Catholique** (écrit en gras) allemand bénir des hosties et donner la communion. Déjeuner de nouveau avec amélioration. Café 4 heures puis, en route ! et j'arrive après une trotte bien fatigante de 300m avec 39° (et je pèse environ 47kg500. La suite plus tard ! **La Suite !!!** (écrit en gras) Magnifique j'apprends dans la soirée que je suis tuberculeux pulmonaire. Ils m'ont eu quand même !!!! On me promet demain un bel hôpital avec sœurs autrichiennes infirmiers et docteur français etccroix rouge américaine. Ce n'est rien ça se guérit etcetc. La belle musique. Moi je cherche toujours à retrouver Georges. Le 11, après avoir fait 4 ou 5 hôpitaux tous pleins, j'échoue dans ce que je qualifie d'une chambre bouge où je couche un jour et une nuit, l'hôpital s'appelle Riesenhof, je crois. Il m'est affreusement antipathique. Si les copains viennent je demande à retourner à l'hôpital du camp **53** (écrit en gras). Le 12 Vendredi. On mange peu, c'est pour nous remettre. Injection calcium. Les copains ????? L'abbé si gentil ?? Et oui c'est comme ça. Enfin, attendons. Tachons d'espérer et nous verrons !*

Notre Oncle décédera le 05 juin 1945 à l'hôpital de Linz

²⁰ Cette lettre sera remise à notre père qu'en aout 1946 par un aumônier qui lui avait demandé de venir le voir à Lisieux. Il avait connu Louis et l'avait assisté dans ses derniers moments. Louis lui avait confié ce mot et les quelques objets lui appartenant

Extrait de la Guerre en Bretagne , tome 2:

Louis sait que Georges est vivant et regagnera la FranceIl est très souffrant : le voici au côté du frère du commandant Mahé , qui, de l'escadrille Normandie Niemen , fut abattu en Russie ; ils sont camarades, tous deux malades , à l'hôpital de Linz .Le commandant Mahé y trouve son frère et près de lui Louis Heyte agonisant :il a un ordre de mission pour ramener son frère dans son avion ; il demande au Commandant américain l'autorisation de ne pas séparer les deux camarades et de charger Louis Heyte .Cette grâce lui est refusée...Quelques jours après , le 5 , Louis Heyte rendait sa grande âme , dans la solitude désolée d'un hôpital étranger .

Georges est rentré de déportation le 30 mai 1945 en camion jusqu'à Mulhouse .Il arrive en train à Paris comme tous les déportés. Il redescend à Orignolles certainement avec nos grands parents venus le retrouver. Il peut enfin se reposer dans un cadre champêtre .Là, se situe un passage terrible de son récit qui illustre le niveau de conditionnement moral auquel il a été soumis lui, son frère Louis et la majorité des déportés.

Voici son témoignage :

«le boche ne nous empêchera pas complètement de penser, mais s'il n'est pas maître absolu de nos cerveaux, il commande nos réflexes. Geste animal. Un simple fait : 3 mois après ma rentrée d'Allemagne , je voyais des prisonniers boches évoluer, des SS, à Montendre (Orignolles) .J 'ai pris plaisir à leur hurler dessus mes insultes et mes ordres, puis me suis assis .Fatigué déjà (32 Kg, un peu de nerfs, guère de force).Malgré moi , j'ai du rêver au camp .Brutalement , un ordre sec a jailli .Je me suis retrouvé au garde à vous , debout , raidi .Le chef de groupe venait de lancer le « still gestamben » sacré .Le Français de garde a pâli , puis il a baissé la tête .Je suis parti et j'ai pleuré .C'est tout »

Sans commentaires

Georges rentré, l'incertitude augmente quant au sort de Louis. Nos grands parents entament une campagne de recherche auprès des institutions gouvernementales, et internationales. Il est très difficile d'obtenir des informations car la région de Linz et donc de Mauthausen est passée sous contrôle soviétique quelques semaines après leur libération. Un ancien déporté de Mauthausen, d'origine tchécoslovaque, habitant à Nantes , Pistoria se rend à plusieurs reprises sur place pour recueillir des renseignements , sans résultats probants .

Ce n'est que le 12 février 1946, que le Comité International de la Croix Rouge informe en ces termes la famille par courrier du décès de Louis.

*Heyte Louis, est décédé le 5.6.45
à l'hôpital de Reisenhof à Urfahr
près de Linz.Il est enseveli au cimetière
d'Urfahr.*

*Il était entré à l'hôpital le 11.5.45 , venant
du camp SS de Zizlau*

*Le délégué français :
Bourguet*

Sa famille obtint le rapatriement de son corps et notre oncle Louis est enterré le 26 octobre 1948 au cimetière de Colombes (Haut de Seine) dans le caveau familial.

Il a été décoré de la médaille de la résistance le 31 mars 1947.

Il a été décoré chevalier de la légion d'honneur à titre posthume le 7 novembre 1958 ²¹:

Sous la mention : « sous-lieutenant, magnifique patriote .Membre des Forces Françaises Combattantes .Arrêté pour faits de résistance le 24 janvier 1944, a été interné jusqu'au 20 mars 1944

²¹ Notre père me disait qu'il s'était déplacé avec notre grand-père (à Angers ou Orléans) pour recevoir cette décoration au nom de son fils .Il me confiait avoir été très ému de voir Grand Père pleurer lors de la mise de décoration

puis déporté le 21 mars 1944 dans un camp de concentration où il est mort glorieusement pour la France le 5 juin 1945 ».

Ces nominations comportent l'attribution de la croix de guerre avec palmes, à titre posthume...

Georges son frère cadet dira dans son témoignage :

« Dès juin 1940, j'avais eu l'occasion d'apprécier le courage d'Henri et de Louis. De Louis surtout par la suite, pendant la résistance, pendant les bombardements, comme Défense Passive, mais je ne puis décrire mon admiration pour le type unique, l'être le plus attentionné et le plus affectueux qu'il fut désormais pour moi..... »

La mémoire du sacrifice de notre oncle Louis est rappelée

-Sur le monument aux morts de Montendre (Charentes Maritimes) lieu de résidence de ses parents, lorsque notre grand-père dirigeait la distillerie d' Orignolles.

-Sur le monument aux morts de Saint Mars de Coutais, lieu de résidence de ses parents, lorsque notre grand-père dirigeait la distillerie de Port-Saint-Père (fermée de 1940 à 1945)

-Sur la stèle des anciens élèves morts pour la France au Lycée Clemenceau

Georges son a reçu la médaille de la résistance

Il a été décoré chevalier de la légion d'honneur le 25 janvier 1967

Il a été décoré officier de la légion d'honneur le 14 avril 1975

Il est décédé le 7 avril 2009 à Floirac et a été incinéré .

Henri , notre père a été nommé :

Officier de l'Ordre National du Mérite à titre militaire.

Décoré de

La croix du Combattant 39-45

La croix du Combattant Volontaire de la résistance

Dans son attestation de service dans le réseau de résistance LibéNord il est dit : *«agent de renseignement, convoyage, hébergement des aviateurs alliésa montré courage, sérieux, dévouement ».*

Il est décédé le 13 mai 2010.

En 1946, les parents de Louis, Georges et Henri Heyte reçoivent, chacun, de Dwight Eisenhower le courrier suivant, accompagné d'un diplôme :

Le président des Etats Unis m'a demandé d'exprimer à Clotilde Heyte , Louis Heyte , la gratitude et les remerciements du peuple américain pour les précieux services en aidant à l'évasion des soldats alliés de l'ennemi .

Dans sa lettre à notre père Henri le 21 mai 1947, notre grand-mère disait :

«Nous n'avons qu'à être fiers et comme Georges, nous disons avec Papa (notre grand père) , nous sommes prêts à recommencer »